

La République du Centre, 26 juin 2014

RÉFORME TERRITORIALE

Jean-Pierre Sueur dépose trois amendements au projet de loi

Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, a déposé trois amendements hier, au projet de loi sur la réforme territoriale.

Le sénateur PS du Loiret Jean-Pierre Sueur a déposé trois amendements hier, concernant le volet « délimitation des régions et élections régionales et départementales de la loi ».

Au nom du groupe PS, il demande la création d'une « région constituée des régions Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes », sollicitée par un très grand nombre d'élus des régions Poitou-Charentes et Limousin, rattachées pour le moment au Centre, ainsi que ceux de l'Aquitaine, restée seule.

Avec Jean Germain (Indre-et-Loire), Jean-Jacques Filleul (Indre-et-Loire), Jeanny Lorgeoux (Loir-et-Cher), il réclame la création de la région Centre - Pays de la Loire, construite autour de la vallée de la

Loire, qui « représente un potentiel naturel, patrimonial économique, universitaire, touristique de haute qualité, largement connu et reconnu tant au plan national qu'international ».

Permettre aux départements de changer de région

Troisième volonté, celle de modifier le code général des collectivités territoriales pour permettre aux départements, entre la date de promulgation de la loi (1^{er} janvier 2016) et 2020, date de fin du mandat des conseillers généraux et régionaux, d'opter pour un changement de région dès lors qu'ils le souhaitent et que la région de départ et la région d'accueil en seront d'accord. ■